

Dispensé de timbrage

CARCASSONNE PPDC

Unitaire 11

Bimestriel N°112 Février - Mars 2014 Prix du N° : 0,75 euros Abt : 3 euros



Bulletin de la FSU (Fédération Syndicale Unitaire)
Section de l'Aude 22 bis, boulevard de Varsovie 11000 CARCASSONNE
fsu.aude@wanadoo.fr ou fsu11@fsu.fr

Déposé le 12/03/2014

Siège social :
FSU 11

22 bis, Bd de Varsovie
11000 CARCASSONNE
Tél.Fax : 04 68 25 54 23

**Directeur de la
Publication**

Gilbert SARTORÉ
Commission paritaire

N° 0715 S 07452
ISSN 1250-0224

Imprimé par nos soins

Appel à la grève le 18 mars

Emploi, salaires et pouvoir d'achat, accès aux services publics, protection sociale..., la situation continue de se dégrader. Pour les salariés du Secteur public comme du privé, mais aussi les jeunes, les chômeurs et les retraités, elle devient insupportable. Le « pacte de responsabilité » proposé par François Hollande est conditionné à de nouvelles et importantes coupes dans les dépenses publiques.

Or cette politique est déjà responsable, depuis des années, de la baisse des salaires dans la Fonction publique, d'une réduction considérable des emplois et d'une dégradation des services publics de l'État et des Collectivités Territoriales. La fin de la contribution des entreprises à la branche famille va constituer un manque à gagner important pour la protection sociale et entraîner sa fiscalisation.

S'il faut prendre des mesures pour relancer l'emploi, cela ne peut se faire au détriment des services publics. D'autant que la politique de réduction des cotisations sociales et des aides aux entreprises, n'a pas fait la preuve de son efficacité.

La FSU exige de conditionner les aides et exonérations fiscales aux entreprises à la mise en œuvre d'objectifs d'investissements économiques et sociaux (emploi, salaires, qualification...). Les conditions de la reprise économique passent par une meilleure redistribution des richesses, une réforme fiscale qui réhabilite l'impôt et lutte contre l'évasion fiscale.

Il faut sortir des politiques d'austérité qui entraînent la récession.

La fonction publique et les services publics sont créateurs de richesse et participent au développement de l'activité du pays. Ils ont donc besoin d'être soutenus et développés.

Les agents de la fonction publique, qui n'ont pas été épargnés ces dernières années (suppressions massives d'emplois, gel du point d'indice, retraites, précarité...), ne peuvent plus attendre. La reconnaissance du travail des fonctionnaires appelle la fin du gel du point d'indice et l'ouverture de négociations pour la revalorisation des salaires.

Pour réorienter les choix économiques, sociaux et environnementaux, les organisations syndicales doivent proposer des alternatives et organiser les mobilisations nécessaires des salariés du public et du privé.

Ce que nous n'acceptons pas hier sous Sarkozy, nous ne pouvons encore moins l'accepter aujourd'hui sous Hollande, au nom d'une quelconque loi de l'offre !

La FSU juge indispensable de se mobiliser pour l'augmentation des salaires et des pensions, l'emploi, la protection sociale, le développement des services publics et contre une nouvelle réduction des dépenses publiques.

**C'est pourquoi, elle appelle
tous les agents de la fonction publique
à la grève le 18 mars.**

Rassemblements du Mardi 18 mars :

**11 h 30 devant la CPAM de Carcassonne,
18 h Médiathèque de Narbonne.**

SOMMAIRE

- 1 - Edito.
- 2 - Appel à la grève du 18 mars dans la Fonction publique. Appel inter-syndical contre l'extrême droite.
- 3 - 18 mars : appel des Organisations syndicales de Retraités. Dépenses publiques : Conseil stratégique de la dépense publique, vigilance.
- 4 - 5 - Déclaration FSU au CTSD du 24 janvier. CDEN du 28 février.
- 6 - 7 - Offensive contre l'école, les bibliothèques, ça suffit ! Des CRUQPC au service des patients hospitalisés.
- 7 - Face à la crise, Keynes ne suffira pas, par Rémi Herrera.
- 8 - Quand les Associations familiales catholiques...
Lectures : La caste cannibale.

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la FSU-Aude. Conformément à la loi du 6/1/78, vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant et les faire rectifier, en vous adressant à la FSU-Aude.



TOUTES ET TOUS EN GREVE ET AUX MANIFESTATIONS LE 18 MARS 2014

Appel commun des organisations syndicales de la fonction publique le 18 mars 2014, toutes et tous en grève et aux manifestations : Contre l'austérité, pour l'emploi, les salaires, le service public.

La politique d'austérité poursuivie par le gouvernement est renforcée depuis le pacte de responsabilité, qui aura des conséquences désastreuses pour la fonction publique, ses agents et le service public rendu aux citoyens. Après plusieurs années de blocage de la valeur du point d'indice, après l'augmentation des cotisations retraite, la suppression des effectifs, la dégradation des conditions de travail, les fonctionnaires et agents publics en ont assez !

A cela s'ajoutent les différentes déclarations concernant le blocage des carrières (promotions, avancement d'échelon, requalification), voire le gel des primes. Tout cela est inacceptable. Suite à l'intervention des organisations syndicales, la lettre du Premier ministre du 14 février dément que tout gel des avancements soit à l'ordre du jour mais elle confirme que, selon le gouvernement, la fonction publique doit faire des économies et que les futures négociations doivent être inscrites dans le cadre de la réduction des dépenses publiques que nous contestons.

Cette politique perpétue des destructions d'emplois au prétexte de redéploiement et de restrictions budgétaires, ne permettant pas aux agents de remplir toutes leurs missions de service public et d'offrir un service de qualité partout sur le territoire.

Les réorganisations en cours à travers les différents projets de loi de décentralisation, et la création des métropoles vont dans le sens de nouveaux reculs des services de l'État, d'une désertification accentuée qui conduit à une réduction d'accès aux services publics à tous les niveaux.

C'est pourquoi, face à ces attaques contre la fonction publique et ses agents, les organisations syndicales appellent l'ensemble des agents publics à cesser le travail **le mardi 18 mars 2014** et à s'inscrire dans les actions interprofessionnelles et manifestations menées au plan local pour :

- La reconnaissance du rôle de la fonction publique, de ses missions et du travail de ses agents ;
- L'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice ;
- La revalorisation de tous les salaires et le rattrapage des pertes du pouvoir d'achat ;
- La création des emplois nécessaires au bon fonctionnement des services publics et l'arrêt des suppressions d'emplois en cours ;
- L'amélioration des conditions de travail.

D'ores et déjà, les organisations ont convenu de se revoir après le 18 mars et sont déterminées à poursuivre leur démarche unitaire la plus large possible en prévision des négociations sur les salaires et les carrières qui doivent débiter à la mi-mai.

Appel intersyndical contre l'extrême droite

Dans un contexte européen marqué par la remontée de courants d'extrême droite, où la France n'est pas épargnée comme en témoignent les mobilisations réactionnaires qui se développent, nos organisations restent déterminées à combattre les idées, les propos et les pratiques xénophobes, homophobes, sexistes, racistes et antirépublicaines. C'est notamment parce que la montée des idées et de l'influence de l'extrême droite, et particulièrement du Front national, impacte de plus en plus le monde du travail et l'ensemble de la société que le mouvement syndical est concerné et doit prendre ses responsabilités. Nous savons que l'absence d'alternatives à la crise, l'aggravation de la situation sociale subies par les travailleurs de toutes origines, du privé comme du public, mais aussi par les chômeurs, les jeunes et les retraités fournissent un terreau exploité par l'extrême droite.

Nos organisations syndicales s'engagent à lutter contre

l'imposture sociale de l'extrême droite.

Nous décidons d'une campagne de longue durée marquée par des initiatives larges communes dans les entreprises, les administrations, les services publics et les universités, appuyée sur un travail concret de terrain. Nous décidons d'agir ensemble dans la durée et de nous doter d'outils et de moyens permanents pour faire face à l'extrême droite. D'ores et déjà, dans les semaines qui viennent, des initiatives unitaires s'organisent dans plusieurs régions.

Notre travail s'inscrit dans le prolongement de l'appel «La préférence nationale n'est pas compatible avec le syndicalisme», signé en mars 2011.

Nos organisations, **CGT, FSU, Solidaires, UNEF, UNL et Fidl**, appellent toutes les organisations syndicales à rassembler leurs forces contre l'extrême droite, ses idées, ses pratiques, à nous retrouver pour poursuivre cet engagement.



APPEL DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE RETRAITES au 18 mars 2014

Les organisations syndicales de retraités se sont rencontrées et ont fait le constat que la situation des retraités subit de plein fouet les conséquences de la politique d'austérité imposée par le gouvernement sur injonction des instances européennes, et le MEDEF.

La perte de pouvoir d'achat des retraités est conséquente du fait des mesures figurant tant dans la loi du 20 janvier 2014 sur les retraites que dans la loi de finances :

- Recul de 6 mois de la revalorisation des pensions d'avril à octobre, ce qui s'assimile à une sous-indexation de fait.

- Imposition des majorations familiales, auparavant exonérées, dès 2014.

Cela s'ajoute à la mise en place de la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (CASA) de 0,3 % sur toutes les pensions de retraite, au gel des barèmes d'imposition pendant deux ans et à la suppression de la demi-part fiscale pour les retraités ayant élevé trois enfants.

Les organisations syndicales de retraités ont convenu de faire un bilan de la perte de pouvoir d'achat subie par les retraités au 1er avril, date à laquelle 15 millions de retraités seront privés de la revalorisation de leurs pensions.

Pour l'heure, elles s'inquiètent également des menaces que font peser sur la sécurité sociale l'annonce de la suppression des 30 milliards de la cotisation familiale, répondant ainsi à une vieille revendication patronale. Elles dénoncent une décision qui remet en cause le financement de la branche famille et qui se répercutera fatalement sur les familles de salariés et sur leurs enfants. Par contrecoup, c'est la sécurité sociale qui va être touchée car les économies destinées à compenser les 30 milliards vont être recherchées notamment sur l'assurance maladie. C'est l'accès aux soins pour tous et en particulier pour les personnes âgées qui est en jeu, sachant que leur situation financière entraîne déjà d'importantes inégalités de traitement.

Enfin, les organisations syndicales de retraités constatent que le financement de l'autonomie des personnes âgées n'est pas assuré à hauteur des besoins dans le projet de loi actuellement en préparation et que rien n'est fait pour les personnes résidant en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) dont les restes à charge peuvent aller jusqu'à 3 000 euros. Elles réaffirment donc fortement leur demande d'une prise en charge solidaire de l'autonomie par l'assurance maladie.

Les organisations syndicales de retraités UCR-CGT, UCR-FO, FSU-Retraité, et UNIRS Solidaires se félicitent de l'appel à la grève pour l'emploi, la protection sociale, les salaires, lancé par les organisations interprofessionnelles et nationales CGT, FO, SFR-FSU et Solidaires.

Elles appellent tous les retraités à se mobiliser le 18 mars dans l'unité avec les actifs pour rejoindre les rassemblements, manifestations, etc. organisés ce jour-là.

**Pour la défense et la reconquête de leurs droits,
les retraités seront dans la rue le 18 mars !**

Dépenses publiques

Conseil stratégique de la dépense publique : vigilance !

Alors que se tient le deuxième conseil stratégique de la dépense publique, la FSU alerte sur les conséquences de toute solution qui viserait à faire porter les prochaines économies sur la Fonction publique et sur ses agents.

En annonçant une réduction d'au moins 50 milliards d'économies pour réduire le déficit public et financer le pacte de responsabilité pour les entreprises, le Président de la République s'est placé dans l'impasse de l'austérité. Car, en annonçant en même temps vouloir

baisser les impôts, comment procéder sans porter atteinte à la protection sociale, à la fonction publique et aux services publics ? Comment le gouvernement peut-il affirmer en même temps vouloir défendre le modèle social de notre pays auquel les français sont attachés ?

Pour la FSU, faire de la protection sociale et la fonction publique une variable d'ajustement budgétaire, met de fait en péril notre modèle social et affaiblit les solidarités !

Déclaration de la FSU11 au CTSD du 24 janvier 2014

À bien des égards la préparation de la rentrée 2014 dans le second degré se présente avec les mêmes difficultés que celles rencontrées ces dernières années. En effet, au plan national les 2 500 créations d'emplois d'enseignants du second degré sont consacrées, pour l'essentiel, au rétablissement d'une décharge de service des stagiaires à hauteur d'un mi-temps à la rentrée 2014. Il reste donc moins de 1 000 emplois pour prendre en charge la hausse du nombre d'élèves, dont le ministère vient de convenir qu'elle sera de l'ordre de + 33 000 et non de + 9 000 comme annoncé dans le cadre de la préparation du budget. La hausse des effectifs de la rentrée 2012 avait elle aussi été sous-estimée de l'ordre de 10 000 élèves. Pour couvrir les besoins qui découlent de cette hausse « inattendue », le ministère a annoncé la création de + 1 000 équivalents temps plein en heures supplémentaires. Il s'agit de moyens nouveaux sur le terrain pour la rentrée 2014. Le fait qu'ils soient en heures supplémentaires n'est pas sans lien avec la crise du recrutement qui perdure.

Dans notre département, la FSU considère pour la deuxième année consécutive que les conditions de rentrée 2014 ne seront pas à la hauteur du signal nécessaire attendu par les personnels et des ambitions que nous portons pour la réussite de tous les élèves. En effet, comment améliorer les conditions de travail et d'apprentissage sans moyens supplémentaires !

Sur quels éléments se fondent notre constat :

- Les seuils servant de mode de calcul pour l'ouverture des classes restent inchangés à 29 élèves par classes (25 en ZEP) ... seuils identiques depuis 3 rentrées scolaires. Où est le changement ?

- Avec une DHG en baisse de 14H sur un total de 16957H ventilées sur l'ensemble des dotations horaires des 27 collèges, soit moins 0.0008 %, où est le changement ?

- Malgré une grande stabilité du nombre d'élèves attendus par rapport à la prévision de rentrée 2013, 2 classes seront fermées à la rentrée 2014. En conséquence, si les prévisions se confirment, le E/D (nombre moyen d'élèves par classe) sera même en légère augmentation (25.69) par rapport au E/D 2013-2014 (25.54). L'étau ne se desserre donc pas !

- 10 collèges se voient retirer des moyens en heures postes qui devraient entraîner des suppressions d'em-

ploi. Alors que des créations de postes ne semblent envisageables que dans 7 collèges seulement.

Certes, 1 stagiaire sur 2 verra ses conditions d'entrée dans le métier améliorées à la rentrée prochaine. Par ailleurs, compte-tenu du faible nombre de postes vacants à prévoir au mouvement Intra 2014, le nombre d'enseignants affectés en septembre prochain dans notre académie devraient seulement permettre une amélioration du potentiel de remplacement mais en aucun cas une amélioration du taux d'encadrement. Les chiffres que vous nous présentez ce jour le confirme. Cela ne vous étonnera pas que pour la FSU, le compte n'y est pas !

Enfin nous déplorons que l'harmonisation académique concernant la diffusion des documents préparatoires au CTSD entraîne un recul de la transparence du mode de calcul des DHG. Qu'y aurait-il à cacher aux représentants du personnel ? D'autant plus que les documents non transmis cette année avaient été soumis à un groupe de travail en décembre 2011 et n'avaient pas, à notre connaissance, soulevés depuis lors problèmes et conflits majeurs.

Monsieur le Directeur Académique, en quoi la nature des informations contenues dans ces documents pose un tel problème de diffusion ?

Concernant la carte scolaire 1er degré, après le Comité Technique Académique de ce matin, il ne se passera plus rien, en termes d'instances de dialogue au sein des départements, avant la fin des élections municipales.

En soustrayant ainsi au débat un sujet aussi « mineur » et peu politique que les projets de fermetures et d'ouvertures de classes, Monsieur le Ministre commet une grosse faute de démocratie.

Il va aussi obliger à un grand resserrement du calendrier au début du mois d'avril et également rendre encore plus difficile l'organisation de la prochaine rentrée. Ces méthodes sont condamnables et ne feront rien pour la sérénité des écoles. Pour la FSU, il n'est pas acceptable que des questions politiques relèguent à début avril l'étude de dossiers éminemment délicats. Aussi, nous vous demandons, Monsieur le Directeur académique, de nous fournir au moins les prévisions d'effectifs du premier degré que vous avez déjà effectuées, en attendant le moment d'en débattre dans une instance officielle.

CDEN du 28 février 2013

A de nombreuses reprises, les enseignants des écoles se sont mobilisés pour une autre réforme des « rythmes scolaires ». Avec eux, la FSU et le SNUipp - tout en refusant le statu quo sur la semaine Darcos - continuent de dénoncer le décret des rythmes. Cette réforme, tout en confirmant la perte de 2 années de scolarisation avant l'entrée en collège, aggrave les inégalités territoriales et dégrade dans beaucoup d'écoles les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des personnels enseignants comme territoriaux. De

plus, cette réforme porte en germe la territorialisation et à terme la privatisation d'un certain nombre de missions du service public d'éducation avec risque que les principes de laïcité, gratuité et neutralité soient remis en cause.

À cette occasion, la FSU tient à rappeler également son attachement au statut de fonctionnaire d'État des enseignants et son refus de toute dérégulation. Nous dénonçons les conséquences de la mise en place actuelle de la réforme qui impacte les

(Suite page 5)

(Suite de la page 4)

obligations de service de plusieurs catégories de personnels (remplaçants, décharge de service...) et nous porterons dans les discussions tant au niveau académique qu'au Ministère notre opposition à tout projet qui instaurerait une annualisation des obligations réglementaires de service. De même, nous serons vigilants à ce que la mise en place des nouveaux horaires ne limite pas l'accès aux temps partiels pour nos collègues. Monsieur le Ministre de l'Éducation s'est lancé à la va vite dans une très insatisfaisante modification des horaires scolaires là où il aurait fallu prendre le temps de réussir un aménagement du temps de l'enfant compris dans sa globalité. Au lieu de prendre le temps du dialogue entre tous les partenaires de la communauté éducative afin de conjuguer bien être et réussite scolaires avec amélioration des conditions de travail de tous les personnels, il a préféré passer en force pour imposer des organisations horaires qui morcellent le temps au détriment de l'élève. D'autres choix étaient possibles, nous regrettons qu'ils n'aient pas été discutés car, au final, c'est le sentiment de gâchis qui prédomine. Une fois de plus, les choix budgétaires, politiques ou les contraintes d'organisation ont pris le dessus sur l'intérêt des élèves. En outre, cette réforme agit comme un levier de découragement là où, au contraire, notre profession avait besoin d'une reconnaissance mobilisatrice. C'est ce dont témoigne le contre-rapport effectué par le SNUipp-FSU dans notre département comme dans toute la France (75% font état d'un vrai mécontentement dans l'application des «nouveaux rythmes»). Pour toutes ces raisons, nous continuons de demander la suspension de cette réforme et l'écriture d'un nouveau décret. Prendre le temps de réussir une bonne réforme de l'aménagement du temps de l'enfant aurait peut-être pu permettre de faire face à l'urgence : après la saignée de postes opérée sous la mandature précédente, améliorer les conditions de scolarisation des élèves face à l'augmentation démographique. Ainsi, pour un département rural comme le nôtre qui vient de remonter à la peu glorieuse deuxième place au niveau des difficultés sociales, est-il acceptable de laisser se dégrader, rentrée après rentrée, le service public d'éducation ? Une fois les ouvertures provisoires de septembre confirmées, est-il raisonnable que, pour notre département, la dotation en postes pour la rentrée 2014 ne soit que de 2 postes pour faire face à 215 élèves supplémentaires ? Quid des postes de RASED supprimés qui font cruellement défaut ? Quid du remplacement ? Quid de la relance de la scolarisation des 2 ans ? Lors du CDEN du 20 décembre dernier, nous vous avons alerté sur cette question, nous avons réclamé un plan d'urgence pour l'Aude et nous avons voté de façon largement unitaire une motion qui allait dans ce sens. Nous réitérons cette demande et soulignons le caractère urgent de la situation. C'est aussi cette demande que nous porterons lors de la journée de grève du 18 mars prochain car nous ne pouvons rester plus long-

temps sans rien faire. Emploi, pouvoir d'achat et salaires, protection sociale, accès aux services publics (nous venons de le voir pour l'éducation dans notre département)... La situation économique et sociale continue de se dégrader. Les salariés du public comme du privé, mais aussi les jeunes, les chômeurs et les retraités ne l'acceptent pas. Le pacte de responsabilité proposé par le gouvernement est conditionné à une nouvelle et importante réduction des dépenses publiques. Or cette politique est déjà responsable depuis des années, de la baisse des salaires des agents de la Fonction publique, d'une réduction considérable des emplois et d'une dégradation des services publics à la charge de l'État et des collectivités territoriales. La fin de la contribution des entreprises à la branche famille à l'horizon 2017 va constituer un manque à gagner pour la protection sociale et risque d'entraîner sa fiscalisation. Notre modèle social est ainsi fragilisé alors qu'il avait été reconnu comme un amortisseur de la crise. S'il est nécessaire de prendre des mesures pour relancer l'emploi, cela ne doit pas se faire au détriment des services publics, de la fonction publique et de ses agents pour compenser de nouvelles aides aux entreprises, sans contrôle. D'autant que la politique de réduction des cotisations sociales et des aides diverses aux entreprises, n'a pas fait la preuve de son efficacité. Pour la FSU, les conditions de la reprise de l'activité passent par une réforme fiscale, réhabilitant l'impôt et organisant une redistribution des richesses tout en luttant contre l'évasion et la fraude fiscales. Il faut sortir des politiques d'austérité qui nous enferment dans une spirale récessive. Pour la FSU, la fonction publique et les services publics sont créateurs de richesse et participent au développement de l'activité et de l'attractivité de notre pays. Ils ont donc besoin d'être soutenus ou développés, et c'est particulièrement vrai en période de crise. En outre, les agents de la fonction publique, qui n'ont pas non plus été épargnés ces dernières années (suppressions massives d'emplois, gel du point d'indice, retraites, précarité...), ne peuvent plus attendre. Si le premier ministre a apporté un démenti concernant le gel des avancements, il confirme néanmoins que la fonction publique participera à la baisse de la dépense publique, ce qui apparaît comme une vraie contradiction... Or, la reconnaissance du travail des fonctionnaires appelle la fin du gel du point d'indice et l'ouverture de négociations pour la revalorisation de tous. Pour réorienter les choix économiques, sociaux et environnementaux, les organisations syndicales ont la responsabilité de proposer des alternatives et d'organiser le rassemblement et les mobilisations nécessaires des salariés du public et du privé.

C'est pourquoi la FSU avec d'autres organisations appelle tous les agents de la fonction publique à la grève le 18 mars pour l'augmentation des salaires et des pensions, l'emploi, la protection sociale, le développement des services publics et contre une nouvelle réduction des dépenses publiques.

Offensive contre l'école, les bibliothèques, ça suffit !

La FSU tire la sonnette d'alarme face à la résurgence d'un ordre moral réactionnaire et de ses conséquences dans notre société. Chacun connaît les ressorts d'une telle offensive : sentiment de déclin, de déclassement, perte d'identité, crise économique et sociale... Des mobilisations d'extrémistes, relayées par des hommes politiques de droite, contre l'égalité des droits, refusant de considérer les évolutions de société, s'en prennent à l'École et maintenant aux bibliothèques et à leurs ouvrages... Ça suffit !

La multiplication de tels propos, polémiques et mobilisations mettent en péril la cohésion sociale en semant le doute sur l'École, compromettant ses missions au détriment des élèves eux-mêmes, fragilisant le lien avec les familles, discréditant la communauté éducative. Ils portent aussi atteintes aux conditions de démocratie et de liberté.

La FSU regrette fortement le report de la loi « famil-

les ». Le gouvernement ne doit pas renoncer ni reculer devant ses offensives de l'obscurantisme. Le ministère de l'éducation nationale doit poursuivre le travail engagé (conférences traitant de l'égalité filles-garçons et de la lutte contre les stéréotypes, interventions d'associations luttant contre l'homophobie dans les établissements, formation des personnels, remise en place du dispositif d'écoute Ligne Azur...). Lutter contre le sexisme et l'homophobie s'inscrit dans les missions de l'école, au même titre que la lutte contre le racisme, dans la même logique de prévention des discriminations et des violences.

La FSU appelle à signer la pétition des universitaires : « Les études de genre, la recherche et l'éducation : la bonne rencontre ». Face au déni et à l'ignorance, face à la manipulation, il faut imposer un projet émancipateur où l'École joue effectivement et pleinement son rôle d'éducation et lutte résolument contre toutes les inégalités en assurant la réussite de tous.

Il est nécessaire de rétablir la confiance en l'École. Celle des familles est essentielle et indispensable à la réussite des élèves.

Pour la FSU, il n'est pas question de céder aux pressions obscurantistes. Au contraire, pour lutter contre les inégalités, il faut poursuivre le combat contre tous les stéréotypes qui les légitiment, contre les écarts de salaires, les injustices, les violences notamment à l'encontre des femmes. La FSU continue à lutter avec énergie et conviction contre toutes les discriminations, racisme, sexisme et LGBTphobies. Il s'agit au contraire de faire entendre la voie de la raison, de tracer le chemin du débat démocratique.



Activité des retraités et santé

Des CRUQPC au service des patients hospitalisés

Le jeudi 27 février, la commission Coordination du CODERPA (1) a invité Monsieur KHADRI de l'hôpital de Carcassonne, responsable administratif chargé des relations avec les usagers ainsi que Monsieur CARRE (ligue contre le cancer), représentant les usagers à la CRUQPC du Centre Hospitalier de Carcassonne. Qu'est-ce qui se cache sous ce sigle barbare et quelles sont les attributions de la CRUQPC (Commission des Relations avec les Usagers et de la Qualité de la Prise en Charge) ?

Dix personnes en sont membres de droit : le directeur général et son adjointe, la Présidente de la CME (Commission médicale d'établissement), deux médecins médiateurs et leurs suppléants, trois médiateurs non médecins membres suppléants, et les deux représentants des usagers. Quatre « invités permanents » participent à ses travaux.

Leur mission est de veiller au respect des droits des usagers, d'examiner leurs réclamations et de contribuer à l'amélioration de l'accueil et de la prise en charge des malades et leurs proches. Les interpellations ont pour premier objectif des questions qui concernent les personnes hospitalisées mais peuvent contribuer à un meilleur service local. Les établissements remettent aux patients un livret d'accueil notifiant les droits des mala-

des ainsi qu'un questionnaire de satisfaction à compléter et à remettre aux services à l'issue du séjour. A l'hôpital de Carcassonne les représentants des usagers ne disposent pas, jusque là, d'un local pour recevoir les demandes et remarques des patients. De fait, la liaison avec ces derniers ne s'effectue qu'à travers ce questionnaire qui d'ailleurs n'est pas systématiquement rendu (seulement 8 %). Les représentants des usagers regrettant l'absence de réels contacts, la réunion avait bien pour but de populariser leur existence à travers nos publications syndicales et celles du CG.

C'est donc surtout à partir des réponses recueillies aux questionnaires remis en début de séjour que la CRUQPC rédige un rapport. Une fois validé par le CME (2), il va, après présentation à la Conférence Régionale pour la Santé et l'Autonomie (CRSA) qui comprend elle-même des représentants des usagers, remonter jusqu'aux instances régionales de santé. Elles vont réaliser une synthèse des rapports émanant des différents établissements régionaux de soins, cliniques privées ou hôpitaux publics, synthèse transmise aux instances nationales de santé qui en tireront des conclusions pouvant influencer la politique nationale de santé. Cet itinéraire un peu compliqué met en évidence l'intérêt pour les pa-

(Suite page 7)

(Suite de la page 6)

lients de compléter les questionnaires et mieux encore, de rencontrer, lorsque la possibilité leur en est offerte, leurs représentants dans les établissements hospitaliers qui eux-mêmes sont demandeurs de cette démarche. Ce texte est un appel en ce sens.

L'échange a également porté sur les conditions de retour dans leurs foyers, des retraités et personnes âgées. Lors d'une hospitalisation, il vous est demandé si l'un de vos proches assurera votre retour afin de solliciter au besoin un service de transport sanitaire. Lors de votre convalescence, vous pourrez avoir besoin d'un service à domicile qui compensera votre perte temporaire d'autonomie (courses, confection de repas, poursuite des soins...). Il importe que les services sociaux hospitaliers et les services sociaux de proximité puissent coordonner votre retour. C'est ce que nous avons abordé lors de la deuxième partie de la réunion. Les membres de la commission se sont engagés à poursuivre la réflexion avec

les élus et les services du Conseil Général, notamment les CLIC(3) (au nombre de 5 dans le département) pour assurer une bonne coordination de la prise en charge. Alors que le ministère affirme sa volonté de donner toute leur place aux usagers dans les institutions de soin, le syndicalisme ne doit-il pas relever le défi ?

Guy Ayats

(1) Le CODERPA : Comité Départemental des Retraités et Personnes Âgées est un organisme consultatif auprès du Conseil Général. Des représentants d'associations et de syndicats en sont membres. La FSU y siège à ce titre

(2) CME : commission médicale d'établissement, instance consultative représentant les personnels médicaux.

(3) CLIC : comité locaux d'information et de coordination chargés d'informer les retraités et personnes âgées des structures locales de prise en charge (EHPAD, soins à domicile, aides ménagères...)

Les CRUQPC sont des instances qui existent dans tous les hôpitaux et sous une forme un peu différente dans les cliniques privées.

Dans les EHPAD, les usagers et leurs familles sont représentés dans les CVS (conseils de vie sociale).

Face à la crise, Keynes ne suffira pas. Le retour à Marx est nécessaire

Par Rémy HERRERA,
chercheur au CNRS, Sorbonne-Paris-I

Depuis plus de trente ans, un courant de pensée domine en économie: c'est l'idéologie scientifique « néoclassique », qui croit à un «équilibre général des marchés» et entretient des liaisons très étroites avec le néolibéralisme. Pourtant, le fait est – incroyable, mais vrai! – qu'il n'existe pas, à l'intérieur du courant dominant, de théorie de la crise. En clair, l'idéologie du capitalisme non seulement ne prend pas la crise pour objet d'étude, mais encore n'est pas en mesure d'expliquer la crise du capitalisme réellement existant. Les rares économistes orthodoxes qui s'y intéressent l'analysent d'ailleurs à partir de facteurs toujours extérieurs aux marchés, venant perturber les mécanismes de correction automatique par les prix : syndicats « archaïques », interventions de l'État, « bugs » informatiques, fraudes de traders isolés... Mais pour eux, la concentration de la propriété privée et la logique de maximisation du profit individuel ne sont pas des problèmes.

La réalité de la crise actuelle et sa gravité sont propices au retour des thèses de Keynes. Certains, comme Stiglitz ou Krugman, ont pris leurs distances avec le néolibéralisme. Mais les analyses de ces «keynésiens de l'air du temps» participent de la même matrice politico-idéologique que celle des orthodoxes. Pour les plus avancés, ils ne formulent que des visions à peine réformistes introduisant de minimes modifications dans le fonctionnement du capitalisme pour qu'il survive encore quelque temps – quitte à accepter une poussée étatique.

Des outils «keynésiens» stimulant la consommation se rencontrent dans les politiques de rigueur adoptées, mais la prédominance va encore nettement aux thèses néolibérales. La conversion des plans de sauvetage du capitalisme (car il a failli s'effondrer, fin 2008, on ne l'a pas assez dit) à l'interventionnisme d'États et de banques centrales actionnés anti-démocratiquement ne peut faire illusion. Le néolibéralisme est discrédité, mais pas abandonné: le pacte de responsabilité est là pour nous le rappeler.

Contrairement à ce qu'imaginait Keynes, pour lequel on pourrait faire disparaître les «aspects choquants» du ca-

pitalisme (chômage de masse, inégalités...) grâce à son État, nous sommes confrontés aujourd'hui à une crise de suraccumulation du capital qui pousse les contradictions du système à un degré de complexité encore plus élevé qu'au siècle précédent. Ces «aspects choquants» dont parlait Keynes n'ont disparu nulle part, et les recettes qu'il énonça ne sont plus capables de résoudre les problèmes gravissimes que pose cette suraccumulation de capital (notamment de formes abstraites de capital-argent), dont il va vite falloir reconnaître qu'elle approche de l'irrationalité, pour ne pas dire de la folie.

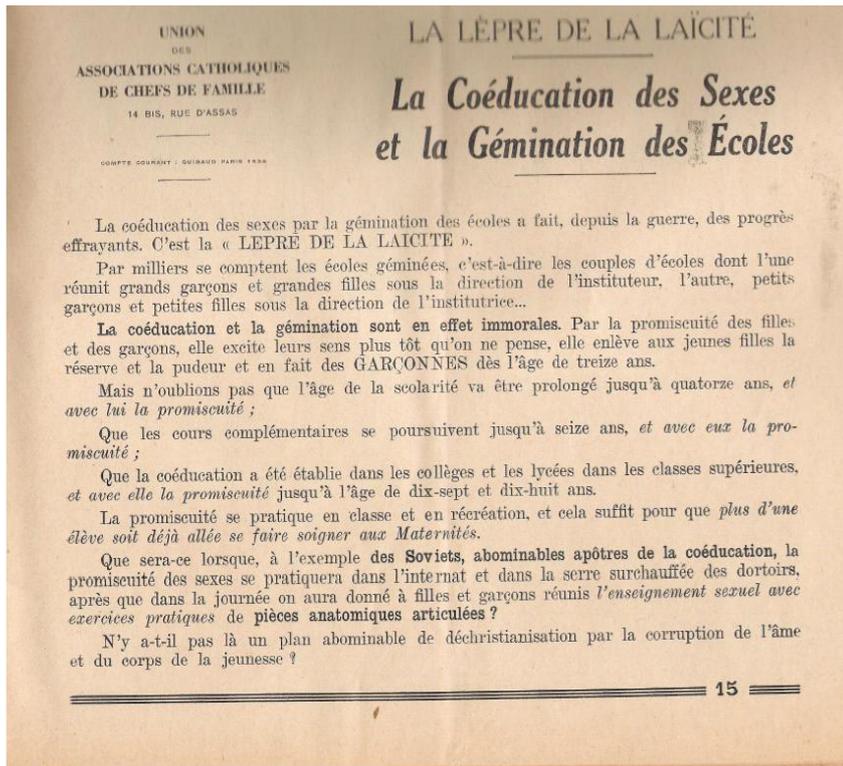
À l'heure présente, la finance, qui a repris le pouvoir, n'est disposée à aucune concession. Face à la dictature des propriétaires des oligopoles financiers qui contrôlent le capital mondialement dominant, le keynésianisme n'a ni réalité ni futur. Car ce sont ces oligopoles qui dictent leur loi aux États, fixent les taux d'intérêt, créent de la monnaie ou, si besoin est, nationalisent – en plus de détruire les services publics, délocaliser et licencier à tour de bras.

Aucun des courants de pensée allant des néoclassiques aux keynésiens ne suggère de réfléchir aux conditions d'un dépassement du capital en tant que rapport social d'exploitation. C'est donc la ligne destructrice du néolibéralisme qui continue d'être suivie, et imposée aux travailleurs du Nord comme aux peuples du Sud – en les montant les uns contre les autres, et donc en faisant le jeu du FN !

Un autre capitalisme, «à visage humain», sans crise ni guerre impérialiste, n'est pas possible. Un retour à Marx (que Keynes détestait) est nécessaire, dans la théorie et dans la pratique. L'impératif n'est pas de proposer des solutions miracles ou clés en main, mais de rouvrir des espaces de débats, à gauche, pour repasser de la défensive à l'offensive et construire des alternatives post-capitalistes de progrès social. Faudra-t-il une nouvelle Révolution française pour soumettre ces oligopoles financiers à un contrôle démocratique et stopper leur marche à la guerre contre les travailleurs du Nord et les peuples du Sud?

L'Humanité 7 février 2014

Quand les Associations Familiales Catholiques dénonçaient la mixité, la promiscuité et les petites filles transformées en garçons... en 1935



In N° Spécial de « Les Hommes du Jours » d'avril 1935 consacré à la défense de l'école laïque.

Lundi 3 février 2014

Avec ce document historique, on peut constater que les récents délires au sujet d'une prétendue « Théorie du genre » ne sont pas nouveaux : en 1935, les Associations Familiales Catholiques dénonçaient déjà « les petites filles transformées en garçons dès l'âge de treize ans » à cause de la « promiscuité qui se pratique en classe (sic) et en récréation », que « cela suffit pour que plus d'une élève soit déjà allée se faire soigner aux Maternités », et que bientôt on aura « l'enseignement sexuel avec exercices pratiques de pièces anatomiques articulées », le tout à cause de la « lèpre de la laïcité ».

Hier comme aujourd'hui, les adversaires de la laïcité ont toujours agité les mêmes chiffons rouges !

**Vous voulez lutter contre ça ?
Adhérez à l'Ufal !**

Avec les remerciements à notre lecteur JJP pour la transmission de ce document.

Lectures... Lectures... Lectures... Lectures... Lectures... Lectures... Lectures... Lectures... Lectures...

LA CASTE CANNIBALE, de Sophie Coignard et Romain Guibert.

Éditions Albin Michel, 2013, 230 pages, 20 euros.

Avec son titre un brin racoleur, le livre de Sophie Coignard et Romain Guibert dévoile le rôle de prédateurs de bon nombre d'énarques et autres têtes d'oeuf passés des grandes écoles aux ministères de la République, avant de faire fortune à la tête de grandes firmes et banques publiques qu'ils ont souvent privatisées.

S'ils ne sont pas les seuls visés dans cet ouvrage, ils sont épinglés, pour avoir été, en France, les maîtres d'oeuvre de la privatisation et de la dérégulation financière.

Comment l'école de Chicago, qui a réinventé le libéralisme, a-t-elle transformé la gauche, de Mitterrand à Hollande ?

Au-delà de Michel Camdessus, Jean-Charles Naouri, Pascal Lamy, Jacques Attali, Jean-Marie Messier et Pierre Richard, beaucoup de noms connus figurent dans ce panel de prédateurs et trois phrases résumant l'influence d'un technocrate auprès d'un politique. « Avec Béré-

govoy, Naouri formait un couple improbable. Sur le plan technique, Bérégovoy était formaté par Naouri. Mais il avait toutes les audaces politiques et l'intelligence de la situation. C'est Bérégovoy qui parlait à Mitterrand, qui passait en force et qui savait vendre à une majorité hostile au marché des projets qui auraient dû la faire hurler. »

C'est alors que l'État se mit à boucler ses fins de mois en empruntant sur les marchés financiers avec les conséquences que l'on connaît aujourd'hui.

Plus tard, de nombreux élus locaux se feront avoir par des emprunts toxiques vendus par Dexia, une filiale de la Caisse des dépôts dirigée par Pierre Richard, un ancien collaborateur de Giscard d'Estaing à l'Élysée.

Lequel Richard rassurera ses actionnaires quelques mois avant que ne sombre Dexia en ces termes: « La robustesse des fondamentaux (...) renforce la confiance du conseil

d'administration dans la capacité de l'équipe de direction de poursuivre sans faille le plan de développement de ses métiers. »

Alors que François Hollande vient d'officialiser sa préférence pour la « loi de l'offre » de Benjamin Say, économiste français du début du XIX^{ème} siècle, le livre nous apprend que, dès sa désignation comme candidat des socialistes à l'élection présidentielle, il avait mandaté Michel Sapin et son actuel conseiller économique, Emmanuel Macron, pour s'enquérir des marges de manœuvre que lui laisserait le représentant en France de l'agence de notation Standard and Poor's.

Ce même candidat qui, plus tard, désigna au meeting du Bourget son seul ennemi: la Finance !

L'alliance contre nature entre un État immoral et un capitalisme cupide a produit un système cannibale qui peut à tout moment se retourner contre chacun d'entre nous...